



CAHIER DES CHARGES POUR ORGANISER
UNE FORMATION U9, U9 « Mineurs », U11 « Mineurs »,
U11, U13, U15, ou CFF 1 DANS SON CLUB

Ce qu'il faut faire, au préalable :

1. S'assurer de la possibilité de rentrer dans le « *Cahier des charges* » fourni pour organiser une formation (terrain, salle de cours et restauration,...).
2. Identifier dans votre club le nombre des personnes qui seraient intéressées pour suivre le module choisi.
3. Se positionner sur une des dates prévues pour l'organisation d'une formation
4. Prendre contact avec les clubs environnants afin de les informer de votre volonté de la mise en place d'un module et afin de recenser le nombre des personnes qui seraient intéressées
5. **Remplir la FICHE RETOUR et la RETOURNER à la CTJ**
6. **Rappels organisationnels nécessaires :**
 - Besoin d'un terrain à 11.
 - Salle de cours pour 28 stagiaires (à proximité du terrain).
 - Restauration pour 32 personnes (**à proximité des autres lieux, prix du repas/pers entre 10 et 12€**).
 - Durée du stage : **2 jours en continu. (ou 4 jours pour le CFF1)**
 - Nombre de stagiaires : **Minimum 12 et maximum 28/stage de formations modulaires.**
 - Nombre de stagiaires : **Minimum 14 et maximum 28/stage de formations CFF1**

Informations importantes :

Les formations U9, U11, U13, U15 et CFF1 ont strictement réservées à un public majeur.

Les formations modulaires U9 « Mineurs » et U11 « Mineurs » sont strictement réservées à un public mineur. Pour pouvoir participer à un module U11 « Mineurs », il faut avoir déjà suivi la formation modulaire U9 « Mineurs » depuis plus de 6 mois et avoir 16 ans révolus.

Aucune dérogation concernant les points cités, ci-dessus, ne sera acceptée.

ATTENTION, AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE SI LE CAHIER DES CHARGES N'EST PAS TOTALEMENT RESPECTE



FICHE RETOUR DE DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE FORMATION



Fiche à retourner à la Commission Technique du District du Rhône :
avant le 28 Août pour les modules organisés en Octobre, Décembre et Janvier
avant le 30 Janvier pour les modules organisés en Avril et Juin

En ce qui concerne les formations, vous avez la possibilité d'organiser une de ces formations dans votre club. Nous essayerons dans la limite du possible de répondre favorablement à votre demande ; n'oubliez pas d'avoir pris connaissance du document ci-joint précisant le cahier des charges pour organiser une formation.

Notre Commission prendra ensuite contact avec vous.

LE CLUB :

Représenté par MR : Fonction

N° Tél :/...../...../...../..... Adresse E-mail :

➤ **Désire organiser une (ou des) formation(s) suivante(s) : (Cochez la ou les cases correspondantes à vos vœux)**

- **Module U9 :** Samedi 17 et Dimanche 18 Octobre 2020
- **Module U11 :** Samedi 9 et Dimanche 10 janvier 2021
- **Module U9 « Mineurs »** Jeudi 22 et Vendredi 23 Octobre 2020
- **Module U9 « Mineurs »** Mardi 13 et Mercredi 14 Avril 2021
- **Module U11 « Mineurs » :** Jeudi 15 et Vendredi 16 Avril 2021
- **Module U7 « sans repas »:**
 Samedi 14 Novembre 2020
- **Animatrice Fédérale de Football « sans repas »:**
 Samedi 14 Novembre 2020
- **Module U13 :** Samedi 17 et Dimanche 18 Octobre 2020
- **Module U15 :** Samedi 9 et Dimanche 10 janvier 2021
- **CFF1** Mardi 22 au Vendredi 25 Septembre 2020 (priorité à un club du secteur Saône Métropole)
- **CFF1** Mardi 22 au Vendredi 25 Septembre 2020 (priorité à un club du Secteur Vallée du Rhône)
- **CFF1** Mardi 15 au Vendredi 18 Décembre 2020 (priorité à un club du Secteur Brevenne)

- **CFF1** Mardi 16 au Vendredi 19 Février 2021 (priorité à un club du Secteur Beaujolais)
- **CFF1** Mardi 20 au Vendredi 23 Avril 2021 (priorité à un club du Secteur Saône Métropole)
- **CFF1** Mardi 20 au Vendredi 23 Avril 2021 (priorité à un club du Secteur Vallée du Rhône)

- **Nombre de stagiaires identifiés :**
- **Terrain utilisé pour la formation :**
- **Restaurant :**

- Clubs concernés :**
- Salle de cours :**
- Prix du repas/personne :**